

Informations de base	
2019/2635(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Zones viticoles où le titre alcoométrique peut être augmenté, les pratiques œnologiques autorisées et les restrictions applicables à la production et à la conservation de produits de la vigne, le pourcentage minimal d'alcool pour les sous-produits et leur élimination, et la publication des fiches de l'OIV Complétant 2011/0281(COD) Subject 3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées	

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2019)01869	12/03/2019	
Document annexé à la procédure	C(2019)5464	17/07/2019	
Document annexé à la procédure	C(2019)8042	06/11/2019	
Document annexé à la procédure	C(2020)8528	01/12/2020	
Document annexé à la procédure	C(2021)6541	01/09/2021	
Document annexé à la procédure	C(2024)1316	23/02/2024	
Document annexé à la procédure	C(2024)1590	06/03/2024	
Document annexé à la procédure	C(2025)8995	16/12/2025	